

1 école de musique - 2 entités



- **Gestion de l'école**
- **Personnel**
(enseignants, directeur)
- **Locaux**
- **Projets musicaux**
(Covar'tiste...)



- ✓ Eveil musical
- ✓ Enseignement instrumental et théorique
- ✓ Ensembles (chorales enfants, chorale adultes ARIOSO, orchestres...)
- ✓ Cirque



Sous convention avec la COVATI

- **Ensembles musicaux :**
Lyre, Passifort
- **Parc instrumental**
(achat et location d'instruments, tarifs très avantageux)
- **Matériel pédagogique**
(partitions...)
- **Soutien, animations pédagogiques scolaires**
- **Echanges**
avec d'autres ensembles musicaux nationaux et internationaux
- **Lien avec la CMF**
(Confédération Musicale de France)



ADHESION 2023-2024

L'ASEDM (Association de Soutien à l'Enseignement et au Développement de la Musique) œuvre aux côtés de l'école de musique depuis sa création.

L'ASEDM, c'est aussi un orchestre d'harmonie, La Lyre Val d'Is, et la Banda Passifort.

Notre parc instrumental ainsi que l'ensemble du matériel est au service des élèves de l'école des Mille & Une Notes et de la Lyre Val d'Is. Chaque année nous investissons dans l'achat et l'entretien d'instruments et de matériels (sonorisation, pupitres, partitions, matériel de l'école du cirque...). L'association accompagne également l'école de musique lors de manifestations : elle apporte un soutien logistique et parfois financier.

Adhérer à l'association permet à tout élève de l'école de musique d'avoir accès au matériel de l'association et de louer un instrument pour l'année à moindre coût.

Adhérer à l'ASEDM, association membre de la Confédération Musicale de Côte-d'Or (CMF), permet d'avoir un accès prioritaire lors des inscriptions au stage musical d'été de la CMF.

Depuis plusieurs années, nous avons fait le choix de ne pas augmenter notre cotisation. Pour la rentrée 2023, elle restera donc à 8 euros par adhérent majeur et à 1 euro par adhérent mineur.

Votre adhésion permettra à l'ASEDM de fonctionner sereinement au bénéfice de chaque élève de l'école de musique.

N'hésitez pas à consulter le blog de l'association : <http://www.asedm-la-lyre-vald-is.fr>

Email de contact : asedmlyreis@gmail.com

BULLETIN D'ADHESION

2023-2024

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Si mineur, nom et prénom du(des) responsable(s) de l'élève :

.....

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :

- Elève mineur inscrit à l'école de musique : 1€
- Elève majeur inscrit à l'école de musique : 8€
- Musicien à la Lyre : 8€
- Musicien à la Banda Passifort : 8€
- Membre du comité : 8€
- Je refuse le droit à l'image (dans le cadre de différentes manifestations organisées par l'association)

Adhésion à régler par chèque à l'ordre de l'ASEDM et à déposer avec ce bulletin dans la boîte aux lettres de l'ASEDM, 2 rue Gambetta, 21120 Is-sur-Tille ; ou par virement bancaire avec comme libellé **Nom_Prenom_Adhésion** en renvoyant ce bulletin par email à asedmlyreis@gmail.com

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	02526	00016187745	14	EUR	CCM PAYS DES TROIS RIVIERES
Identifiant international de compte bancaire					
FR76	IBAN (International Bank Account Number)			514	BIC (Bank Identifier Code)
	1027	8025	2600 0161	8774	CMCIFR2A
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM PAYS DES TROIS RIVIERES			A S E D M LA LYRE VALD IS		
23 RUE DOMINIQUE ANCEMOT			CHEZ MME BLANDINE MORTIER		
21120 IS SUR TILLE			14 RUE DE L'EGALITE		
☎ 03 80 75 97 56			21120 IS SUR TILLE		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ					